

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2015/4-NE
février 2015

- AUX:** Points de Contact du Codex (Région CCNE)
Organisations internationales intéressées
- DU:** Secrétariat,
Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
- OBJET:** **Demande d'observations et d'informations sur (i) les systèmes nationaux de contrôle alimentaire; (ii) le Codex au niveau national; et (iii) les priorités et les intérêts nationaux des normes Codex (8^e session du Comité de coordination FAO/OMS pour le Proche-Orient, Beyrouth, Liban, 18 – 22 mai 2015)**

DATE LIMITE: 15 avril 2015

OBSERVATIONS:

Au:

Secrétariat
Commission du Codex Alimentarius
Programme mixte FAO/OMS sur
les normes alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Rome, Italie
Courriel: codex@fao.org

Copie à:

Point de contact du Codex pour le Liban Eng.
Mariam Eid
Ministère de l'agriculture
Embassies Street
Bir Hassan sector - Facing Henry Chehab
barrack
Beyrouth (Liban)
Courrier électronique: meid@agriculture.gov.lb

DEMANDE D'INFORMATIONS

Les pays de la région CCNE sont invités à compléter le questionnaire ci-joint et à fournir ces informations, tel que mentionné ci-dessus.

Questionnaire

En répondant à ces questions, les pays sont encouragés à fournir des informations sur les changements survenus et les nouvelles initiatives entreprises depuis la dernière réunion du CCNE.

Question 1: Renforcement des systèmes de contrôle alimentaire nationaux

Indiquer toute action importante entreprise dans votre pays pour améliorer les systèmes nationaux de contrôle alimentaire.

Celles-ci peuvent comprendre des actions relatives aux/à: réglementations et législations alimentaires nationales, la gestion du contrôle alimentaire telle que les structures de l'administration de l'alimentation, les initiatives visant à améliorer la coopération multi-sectorielle; les services d'hygiène; les infrastructures et les activités de laboratoire; la diffusion d'informations; la formation. Indiquer également les questions prioritaires relatives à la sécurité sanitaire des aliments, au niveau national et régional.

Question 2: Renforcement du Codex au niveau national

Prière d'indiquer:

- i) Toute action importante que votre pays a entreprise pour renforcer le Codex au niveau national et promouvoir une participation au Codex plus efficace;
- ii) Toute action spécifique visant à renforcer le Point de contact du Codex, comme par exemple les structures et les procédés consultatifs sur les questions du Codex, y compris la promotion d'un engagement accru et la participation de consommateurs et d'autres parties prenantes.

Question 3: Les priorités et les intérêts nationaux des normes Codex

Prière d'indiquer:

- i) Quels normes et textes apparentés spécifiques (actuellement en cours d'élaboration ou existants) sont considérés d'une grande importance et d'un intérêt majeur pour votre pays;
- ii) Quelles sont les secteurs prioritaires actuels qui nécessitent l'élaboration de normes nationales; et
- iii) Utilisation et pertinence des normes Codex, au niveau national.